

**ETUDIANTS INSCRITS ADMINISTRATIVEMENT A L'UNIVERSITE
PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE
FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE CAVEJ 2019-2020**

à renvoyer impérativement pour être inscrit sur les listes d'examen

à remplir en lettres capitales et à adresser avant le 11 décembre 2019 au :
CAVEJ - Inscription pédagogique
(Préciser l'année d'étude : L1-L2-L3 ou Master 1 en précisant la mention)
17 rue SAINT HIPPOLYTE – 75013 PARIS

PHOTO

Vous êtes inscrit(e) en : L1 L2 L3 M1 Affaires M1 Privé M1 Public

N° Etudiant (inscrit sur la carte d'étudiant de Paris 1) _____ :

NOM (NOM de naissance) _____ PRENOM _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____

Date de naissance : _____

Téléphone : domicile : _____ portable : _____

e-mail : _____ profession : _____

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

COCHER LA LANGUE CHOISIE : ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

• Etiez-vous inscrit(e) au Centre audiovisuel en 2018-2019 :

en L1 en L2 en L3

en master 1 même mention (à préciser) ou autre mention (à préciser)

• Etes-vous AJAC en 2019-2020 : L1/L2 ou L2/L3

Attention : les étudiants Ajac doivent faire une **inscription pédagogique dans chacune de leurs années d'étude**, en joignant une fiche accompagnée des documents demandés et de **2 chèques distincts**.

• Etes-vous inscrit suite à une **équivalence** - sans obligation d'études
- avec des obligations d'études et d'examens :

• Etes-vous **boursier** : oui

• Etudiant en **situation de handicap *** : bénéficiez-vous d'aménagement d'examen pour 2019-2020 : oui
(attention : arrêté à faire parvenir au Cavej avant mi-décembre 2019)

TARIFS de l'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE et MODALITES DE PAIEMENT :
Par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Paris 1**

- **Cursus complet : 400 euros**
- **Cursus redoublant du Cavej de l'année 2018/2019 : 200 euros**
- **Cursus AJAC (redoublement année inférieure + année supérieure complète) : 200 euros + 400 euros**
- **Cursus redoublant AJAC (redoublement année inférieure + année supérieure) : 200 euros + 200 euros**
- **Cursus complet avec obligations d'études et d'examens dans une année inférieure : 600 euros**
- **Cursus redoublant avec obligations d'études non validées : 400 euros**
- **Si interruption d'études (dossier e-candidat) : 400 euros**

A compléter : **BANQUE** : _____ n° du chèque : _____

MONTANT du chèque : _____ euros

Et précisez **au dos du chèque** :

- **Noms de l'étudiant et numéro d'étudiant**
- **Date de naissance de l'étudiant**
- **Numéro de sécurité sociale de l'étudiant**

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

Joindre à cette fiche :

- **Un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Paris 1** selon les tarifs indiqués plus haut.
- **une photocopie complète de votre certificat de scolarité de 2019-2020**
- **Une grande enveloppe A4+ (260x330mm) à vos noms et adresse non affranchie** : après vérification de votre dossier et des pièces demandées, vous recevrez une **confirmation d'inscription du Cavej qui vaudra inscription sur les listes d'examen ainsi que le guide pratique de l'étudiant.**

● et joindre impérativement selon votre année d'étude (**y compris pour les redoublants**):

Licence 1 : photocopie du baccalauréat, capacité en droit, DEAU ou avis favorable de Paris 1

Licence 2 : photocopie du relevé de **notes de licence 1**

Licence 3 : photocopie du diplôme de **Deug de Droit** ou des relevés des notes de **1^{ère} et de 2^{ème}** années de licence en droit

Master : photocopie du diplôme de **Licence en Droit** ou des relevés des notes de **2^{ème} et de 3^{ème}** années de licence en droit

● En cas de **redoublement au Cavej** : une photocopie de votre dernier relevé de notes.

● Si vous êtes **inscrit par transfert***, équivalence, validation d'acquis** :

Vous devez joindre **l'acceptation de candidature validée par la commission pédagogique qui vous a été envoyée par mail mentionnant les obligations d'études et d'examens éventuels.**

Pour les redoublants du Cavej : vous devez joindre la photocopie de **l'avis de la commission pédagogique** qui vous a été envoyé par courrier postal mentionnant les obligations d'études et d'examens éventuels.

● En cas de **redoublement d'une autre université***** :

Pour une prise en compte éventuelle de notes par le Cavej : veuillez joindre à cet envoi une demande écrite adressée au responsable pédagogique accompagnée du programme des cours suivis et d'un relevé de notes officiel mentionnant le détail des notes acquises. Seules seront étudiées les notes égales ou supérieures à la moyenne dans les matières ayant les mêmes intitulés et les mêmes coefficients qu'au Cavej.

Aucune demande de reprise de notes ne sera acceptée après le 6 décembre 2019.

* Etudiants en **situation de handicap** : pour bénéficier d'aménagement d'examens, vous devez obligatoirement faire établir un PAEH (plan d'accompagnement de l'étudiant en situation d'handicap) auprès du relais handicap de l'université.

Etudiants rattachés à Paris 1: www.univ-paris1.fr/etudiant/relais-handicap/

** Les étudiants rattachés au **Cned** (licence 2 et 3) ne sont pas tenus de joindre un chèque. Ils doivent joindre obligatoirement une photocopie de la confirmation d'inscription et des droits réglés au Cned pour l'année universitaire 2019/2020

*** En cas de **transfert d'une autre université** vers Paris 1 pour 2019-2020 :
l'étudiant, dès l'autorisation d'inscription à l'Université Paris 1, doit demander à la dernière université fréquentée le transfert de son dossier au Cavej/Paris 1.
Un étudiant ne peut s'inscrire à Paris 1 pour un diplôme déjà obtenu dans une autre université.

Tout dossier incomplet sera retourné

Attention : les dossiers reçus après le 6 décembre 2019 ne seront pas traités avant la mi-janvier 2020